

**Conseil d'Administration du
25 juin 2024**

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	x			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel			x	TURNAR Alexandra	
	GENNARO Alexandre			x	BOIS-NEVEU Arthur	
	MORAT Franck			x	CHARLES Corinne	
	WOLFF Corine	x			THIEFFENAT Alain	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François			x	LEVANNIER Caroline	
	GUILLAUD Jean-Pierre			x	LOGEROT Yannick	
CC YENNE	VERRON Frédéric	x			MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel			x	JARRE Jean-Pierre	
	HUGUET Emmanuel		x		MEUNIER Edouard	
	ZOCCOLO Alain			x	BERTHET Sandrine	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges	x			LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas	x			ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne		x		MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut			x	VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves	x			MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier	x			FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	x			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel		x			
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges			x	CRUCE Guillaume	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian			x	RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEISE	FRAISSARD Jean-Claude			x	CAMPERS Joëlle	
CC MAURIENNE-GALIBIER	ROUGEAUX Jean-Pierre	x			MANCUSO Gaetan	
COLLEGE SPECIAL	MARCHAND-MAILLET Thierry		x		BOUTY Georges	
REGION	BONNIVARD Emilie			x	VIAL Cédric	
DEPARTEMENT	MAITRE Florian			x	PROVOST Patrick	
TOTAL		10	4	13		0
TOTAL VOTANTS		14				
TOTAL VOIX		27				

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU PRECEDENT

Le compte-rendu du conseil d'Administration du 14 mai 2024 n'appelant aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

2 – DOSSIERS OPERATIONNELS EN COURS

Dossier présenté par : Laurent Malcayran

Opération 24-622 : SAINT-JOSEPH-DE-RIVIERE - Chemin de Ferrière

Demandeur : SAINT-JOSEPH-DE-RIVIERE

Portage en cours : 0 €

Axe : Logement

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

Taux de portage minoré demandé : 1%

En date du 26/03/2024, le conseil d'administration a délibéré favorablement pour acquérir un terrain permettant le projet de la commune relatif à la réalisation d'une résidence séniors de petite taille (8 à 10 logements de type T2 et T3), pour personnes autonomes. Le terrain à vendre, situé au centre bourg, permet d'offrir le maximum de services de proximité.

Ce projet revêt un intérêt capital pour la commune, car, dans le même temps, un projet important d'aménagement de la traversée du centre bourg est mené.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
St-Joseph-de-Rivière	AA198 p	101 Ch DE LA TOURNERIE	+/- 2 000 m ²	Terrains d'agrément	UB1	70 €/m ²

La commune souhaite bénéficier du taux de portage minoré à 1 % ; Madame Le Maire a donc été conviée à participer au conseil d'administration en visioconférence afin d'exposer son projet qui pourrait motiver le taux minoré.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus et accepte le taux minoré à 1%.

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération 21-536 : CHAMBERY - Liaison centre-ville Cassine

Demandeur : CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE

Portage en cours : 3 000 000 €

Axe : Equipements publics

Date de fin de portage prévue : 30/10/2029

Remboursement du capital stocké : 12.5 % les 3 1^{ères} années puis annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

Le quartier de la Cassine constitue un secteur de renouvellement urbain en entrée de ville de CHAMBERY, en lien direct avec la gare TGV, et destiné à l'accueil d'activités tertiaires et d'habitat.

L'évolution du front de l'îlot bâti, situé entre le faubourg Reclus et le chemin de la Cassine, constitue un espace stratégique par sa position d'entrée du quartier de la Cassine et de nœud d'échange avec le centre-ville.

La maîtrise foncière du bâtiment situé à l'angle du faubourg Reclus et du chemin de la Cassine s'est vite avérée indispensable pour le développement du débouché côté centre-ville.

L'EPFL est déjà propriétaire de 9 appartements, dans la même copropriété, pour 724/1 000e, sur la demande de CGLE ; deux autres sont en cours d'acquisition (délibération du 26/03/20274) et un autre s'offre à la vente. Restera une succession avec généalogiste.

Localisation	Réf. cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage
Chambéry	BS66	183 FG RECLUS	267 m ²	Sols	Uca

Lots	Quote-part	Nature	Prix
1	40/1000	Appartement	119 000 €
2	5/1000	Cave 1 ^{er} sous-sol	
3	3/1000	Grenier	
41	5/1000	Cave 2 ^d sous-sol	

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des lots bâtis mentionnés ci-dessus au prix indiqué ci-dessus.

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération 24-631 : AIX-LES-BAINS - ZAC des Bords du Lac

Demandeur : ETAT

Portage en cours : 3 575 300 €

Axe : Logement

Durée de portage demandée : 3 ans

Remboursement du capital stocké :

Taux de portage annuel HT : 1 %

La commune sollicite l'EPFL sans attendre le conseil municipal du 25 juin 2024 qui validera la convention opérationnelle entre l'ETAT, la commune et l'EPFL pour acquérir par voie de préemption un terrain de 5 239 m² permettant la construction de 3 580 m² de logements sociaux en lieu et place d'un EPHAD d'une même surface de plancher à construire.

Deux bailleurs sociaux se sont associés pour acquérir ce foncier pour la production de 50 logements sociaux. La notification de la préemption a été réalisée le 18/06/2024.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
AIX LES BAINS	BE601	CLOS FLEURY ILOT 4.1 de la ZAC DES BORDS DU LAC	11 m ²	Terrain à bâtir	UBLh : ZAC des Bords du Lac, dédiée principalement à l'habitat OAP 11	1 432 000 € HT
	BE612		408 m ²			
	BE618		3 316 m ²			
	BE619		494 m ²			
	BE627		200 m ²			
	BE632		486 m ²			
	BE634		324 m ²			
		TOTAL	5 239 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition par voie de préemption des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus.

Dossier présenté par : Laurent Malcayran

Opération 16-261 : TOURNON - La Croix

Demandeur : TOURNON

Portage en cours : 650 000 €

Axe : Logement

Date de fin de portage prévue : 31/08/2025

Remboursement du capital stocké : par annuités constantes à partir de la 4^{ème} année

Taux de portage annuel HT : 1 % les 4 1^{ères} années – 1.5 % de la 5^e à la 7^e année puis solde en 2025

En date du 29/01/2016, le conseil d'administration a donné son accord pour l'acquisition d'un ensemble de parcelles sur la commune de TOURNON qui permettrait à la commune la réalisation de 52 logements, des aires de jeux et des jardins collectifs, l'ensemble étant situé à proximité du village.

Plusieurs parcelles ont été acquises entre 08/2017 et 03/2018.

Le périmètre de l'OAP ayant évolué depuis, des parcelles ont été intégrées dans le projet d'aménagement, qui fera l'objet d'une procédure de DUP (présentation lors du CA du 22/03/2023).

Par ailleurs, le prix d'acquisition a été réactualisé suite à la dernière saisine de France Domaine.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
TOURNON	A1584	LA CROIX	152 m ²	Verger	AUb-OAP	40 €/m ² + indemnité de remplacement calculée selon le barème du code de l'expropriation
	A1586	LA CROIX	510 m ²	Terre	AUb-OAP	
TOTAL			662 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus.

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération 23-576 : VILLAROGER - ZA du Truc

Demandeur : COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE TARENDAISE

Portage en cours : 0 €

Axe : Développement économique et Touristique

Durée de portage demandée : 5 ans

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

En date du 27/06/2023, le conseil d'administration a donné son accord pour l'acquisition d'un ensemble de parcelles sur la commune de VILLAROGER qui permettrait à la Communauté de Communes de Haute Tarentaise de développer une zone d'activités économiques, au lieu-dit « Le Truc ».

Plusieurs parcelles ont été acquises en début d'année et d'autres en cours d'acquisition.

Reste les parcelles ci-dessous dont le prix a été revu à la hausse pour intégrer la taxe nationale sur les terrains à bâtir devenus constructibles mise à la charge du vendeur.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Villaroger	C917	PLANDILLET	2 445 m ²	Prés	1AUx - A	44 700 €
Villaroger	C923	PLANDILLET	364 m ²	Terre	1AUx	40 902 €
TOTAL			2 809 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus.

3 – TRAVAUX EN COURS

Opération 23-594: La chambre-Chemin de Babet

Travaux de désamiantage et démolition de l'ancienne ferme Pérrus sur la commune de La Chambre
7 plis réceptionnés – 6 offres classées

PLI	RAISON SOCIALE	VILLE	MONTANT € HT	Note financière sur 50	Note technique sur 50	Note finale sur 100	Classement
1	SODETEC	BRIGNAIS	63 500,00 €	45,11	36,25	81,36	3
2	MARTOIA BTP	SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE	57 300,00 €	49,99	35,00	84,99	2
3	MICHELLIER SAS	VOGLANS	Offre non conforme, non classée				
4	MICHELLIER SAS	VOGLANS					
5	T.P.MANNO	SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE	58 970,00 €	48,57	31,25	79,82	4
6	AGENCE TRUCHET	SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE	60 000,00 €	47,74	28,75	76,49	6
7	BUET TRAVAUX PUBLICS	SAINT-MARTIN-SUR-LA-CHAMBRE	57 285,00 €	50,00	37,50	87,50	1
8	BAJAT DECONSTRUCTION	EYZIN-PINET	60 163,23 €	47,61	31,25	78,86	5

L'offre de l'entreprise BUET Travaux Publics est retenue pour un montant de **57 285 € HT**

Durée estimative des travaux = 2 mois

En attente de validation de la commune pour notifier le marché et démarrer les travaux.

Opération 20-475 : Entrelacs-Propriété Mugnier

Chantier attribué à l'entreprise VALORALP-GASTALDON TP d'Aix les Bains pour un montant de 44 050 HT.

Les travaux ont démarré le 17 juin pour une durée de 1 mois environ.



Opération 18-400 : Saint François Longchamp-Centre de vacances Colombes

Accord de la commune obtenu => Notification du marché faite à RAZEL BEC

Démarrage effectif des travaux prévus le 05/08/2024 pour une durée de 3 mois



4 – NOUVELLES DEMANDES DE PORTAGE

Dossier présenté par : Laurent Malcayran

Opération 24-630 : Villarembert – Au Clos

Demandeur : VILLAREMBERT

Portage en cours : 0 €

Axe : Développement économique et Touristique

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : 4 % par an puis solde au terme du portage

Taux de portage annuel HT : 2 %

La commune de Villarembert sollicite l'EPFL pour acquérir les parcelles formant une OAP « secteur station » pour la réalisation de lits marchands sous forme de résidence de tourisme ou hôtelière : dernier emplacement pour des lits chauds prévus depuis l'ouverture de la station.

Les parcelles pourront être acquises en partie (zonage AUb) ou en totalité (zonage AS) en fonction des propriétaires.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Villarembert	C951	LE CLOS	2 155 m ²	Prés	AUb-As-OAP	Avis France Domaine
Villarembert	C952	AU CLOS	785 m ²	Prés	AUb-As-OAP	
Villarembert	C955	AU CLOS	652 m ²	Prés	AUb-As-OAP	
Villarembert	C957	AU CLOS	845 m ²	Prés	AUb-As-OAP	
Villarembert	C1773	A GARNEY	1 682 m ²	Prés	AUb-As-N-OAP	
Villarembert	C958	AU CLOS	1 110 m ²	Sols	AUb-As-OAP	
Villarembert	C959	AU CLOS	561 m ²	Sols	AUb-As-OAP	
Villarembert	C980	A GARNEY	196 m ²	Sols	Ux	
Villarembert	C1530	A GARNEY	103 m ²	Prés	Ux	
Villarembert	C1704	LE CLOS	5 537 m ²	Prés	AUb-As-Ns-OAP	
TOTAL			13 626 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué ci-dessus.

Dossier présenté par : Josette REMY

Opération 24-633 : BARBY – Rue des Terrailleurs

Demandeur : BARBY

Portage en cours : 2 436 780 €

Axe : Logement

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : 4 % par an puis solde au terme du portage

Taux de portage annuel HT : 2 %

La commune de BARBY sollicite de l'EPFL l'acquisition d'une 5^e maison, offerte à la vente, dans le secteur du centre-ville où elle envisage dans les 10 prochaines années de reconstruire la ville sur la ville. Elle souhaite que l'EPFL se porte acquéreur de 9 maisons au fur et à mesure des opportunités de vente. 4 sont d'ores et déjà propriété de l'EPFL qui constitue une première tranche ; cette nouvelle acquisition permettrait de phaser en deux tranches.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Barby	AM35	97 Rue DES TERRAILLERS	885 m ²	Bâti	UGi	360 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition de la parcelle bâtie mentionnée ci-dessus au prix indiqué ci-dessus.

5 – RETROCESSIONS A TIERS

Opération 21-526 : BARBERAZ - Route d'Apremont

Demandeur : commune de BARBERAZ

Axe : Revitalisation centre Bourg

Date de fin de portage prévue : 15/10/2026

Acquéreur désigné : M. COGNE Simon ou toute autre société qui s'y substituerait

La commune de Barberaz sollicite l'EPFL afin de rétrocéder à un porteur de projet le local et réaliser les travaux nécessaires pour conserver en RDC la boulangerie et installer à l'étage une activité libérale.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Barberaz	C149	19 Rte D'APREMONT	444 m ²	Sols	UGc	280 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession à M.Cogne Simon ou toute autre société qui s'y substituerait au prix indiqué ci-dessus dans l'attente de la délibération de la commune.

6 – CONVENTIONS OPERATIONNELLES AVEC LES COMMUNES CARENCÉES

Comme convenu lors du précédent conseil d'administration, les conventions opérationnelles avec les communes carencées (Aix les Bains et le Bourget du Lac) ont été finalisées ;
Il est proposé aux membres du conseil d'administration de valider ces conventions qui ont été jointes à la convocation.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la régularisation de ces conventions opérationnelles.

7 – QUESTIONS DIVERSES

7-1 : Opération 23-606 : Chanaz- Ancienne Douane

Suite aux divers échanges avec la commune de Chanaz relatifs à la durée de portage, à l'axe d'intervention principal et aux modalités de remboursement du capital. Par courrier reçu le 4/06/2024, la commune de Chanaz a informé l'EPFL qu'elle ne souhaite pas valider la convention de portage proposée par l'EPFL à savoir :

AXE D'INTERVENTION	Equipements Publics
DUREE	6 ans
Modalités de remboursement du capital stocké	Annuités constantes
Taux de portage annuel HT	2 %
PPI	PPI 2020-2024

Ce bien actuellement porté par l'EPFL étant sans convention, il est demandé aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur le devenir de ce bien. Une discussion s'engage puis,

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage
CHANAZ	B72	423 Route du CANAL	139 m ²	Bâti	UA2
	B73		145 m ²		
	B75		200 m ²		
		TOTAL	484 m²		

Le conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne son accord pour la revente de ce bien au coût de revient à tous types d'acquéreurs.

7-2 : Opération 22-546 : St François Lonchamp-Alpage de Costerg

Mme REMY informe le conseil d'administration de la volonté de la commune de St François Longchamp de ne pas donner suite au portage de l'alpage du COSTERG, acquis le 23/05/2023 et sous convention du 06/07/2022.

La commune a confirmé son intention par délibération du 25 juin 2024 de revendre l'intégralité des parcelles acquises. Le conseil d'administration sera tenu au courant de la suite de la demande

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le 1^{er} Juillet 2024

Jean-Marc LÉOUTRE
Président de l'EPFL de la Savoie



CALENDRIER DES PROCHAINES INSTANCES

Date	Horaire	Lieux
Mardi 24 septembre 2024	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Mardi 12 novembre 2024	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Vendredi 6 décembre 2024	9h30	Assemblée Générale plénière (Lieu à définir)